

Bois

La Solution la plus écologique

Le traitement du bois par injection en autoclave :

La terre compte un nombre restreint de ressources renouvelables. Le bois est l'une d'elles. Utilisés à l'extérieur, les bois de croissance rapide sont tendres et requièrent une protection contre la pourriture, les insectes et les termites. Le traitement du bois par injection en autoclave permet d'assurer au bois une durée de vie comparable à celle des essences les plus résistantes.

La solution de préservation du bois la plus écologique :

Le produit de préservation du bois est en autoclave, sans chrome, sans bore et sans arsenic. Ce produit écologiquement avancé ne contient aucun composant dangereux et assurant une protection contre la pourriture, insectes et termites.

Description et composition du produit :

Le produit de préservation du bois en base aqueuse est applicable par vide et pression. Il contient du cuivre et du quat (ammonium quaternaire). Il ne contient aucun autre ingrédient classifié ou même suspecté d'être dangereux pour la santé. Le cuivre est un fongicide à l'efficacité reconnue depuis longtemps. Le quat a été inclus dans la formation du produit pour protéger le bois des insectes, des termites et des moisissures insensibles au cuivre.

L'aspect des bois traités :

Le bois traité a une agréable coloration brune très esthétique. La surface du bois traité est neutre, sans traces huileuses ou poisseuses. Le bois traité n'a aucune odeur et il est propre donc aisément manipulable. Le traitement du bois n'affecte pratiquement pas les propriétés physiques du bois, comme le démontrent tous les essais effectués, aussi bien en flexion statique qu'en compression.

ASSOCIATION Emeraude ID - Département Emeraude Création
17 Rue Louis de Broglie - BP 10707 - 22307 LANNION Cedex
Téléphone : 02.96.48.68.06. - Télécopie : 02.96.48.04.06.

Courriel : emeraude.creation@emeraude-id.fr - Site : www.emeraude-id.fr